

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN  
(ÉPREUVE N° 268)  
ANNÉE 2018  
ÉPREUVE CONÇUE PAR HEC PARIS  
VOIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Peut-on affirmer comme P.N. Romer  
en 1986 que "les taux de croissance semblent  
être croissants non seulement en fonction du temps  
mais aussi en fonction du degré de développement" ?

Les pays de l'OCDE affichent en moyenne un taux de croissance faible - inférieur à 2% - depuis une dizaine d'années. Nous serions entrés dans l'ère de la "stagnation séculaire" d'après L. Summers (et selon le terme d'A. Hansen (1936)). Pourtant, les pays concernés affichent tous des Indices de Développement humain (IDH) supérieurs ou égaux à 0,8.

Que penser, dès lors, de l'affirmation du théoricien de la croissance endogène P.N. Romer en 1986? Ce dernier établit une relation de causalité, croissante, entre le développement, entendu comme "la combinaison des changements mentaux et sociaux qui permettent l'accroissement de la production" (F. Perroux), le temps - mais lequel : temps long ou période courte

poraine? - et le taux de croissance du PIB. En effet, les chiffres fournis par A. Maddison sur longue période laissent entrevoir, si ce n'est une causalité, du moins une corrélation entre ces facteurs : le TCRN européen a été nul entre l'an 1000 et 1500, de 0,3% entre 1500 et 1700, de 0,7% entre 1700 et 1800 et de 2,5% entre 1800 et 2000. Aussi, ce sont généralement les pays qui présentent les meilleures infrastructures de santé et d'éducation, composantes essentielles de l'IDH, qui font état d'une croissance rapide ; l'exemple de Singapour est à ce titre frappant.

Toutefois, par cette affirmation, P.D. Romer remet en cause les déterminants traditionnels de la croissance évoqués dans le modèle canonique de Solow, que nous expliciterons, mais semble aussi faire fi des crises - qui contrecueilleraient à la continuité de sa fonction - et le cas des "dragons" asiatiques qui en interrompt le caractère linéaire, car leur taux de croissance ont suivi une trajectoire exponentielle dans les années 1980. Enfin, cette relation est aujourd'hui mise à mal par l'éventuelle stagnation séculaire à laquelle font face les pays développés. Faut-il considérer qu'il s'agit en fait d'une fonction "en cloche" ? Ou doit-on considérer que cette affirmation s'inscrit dans le temps long - plusieurs siècles - mais ne saurait expliquer la situation depuis, justement, sa formulation ?

La dynamique de croissance des pays développés doit en effet être appréhendée sur le temps long, et s'est accompagnée d'une hausse du degré de développement (I), mais sur la période récente, le caractère linéaire ou même croissant d'une telle fonction est mis à mal par la réussite des NPI et la stagnation séculaire!

\*

L'affirmation de P. D. Romer remet en cause les déterminants traditionnels du taux de croissance (A), pour nous inviter à analyser la croissance des pays développés sous le prisme du temps long (B), sans toutefois que le sens de la causalité entre croissance et développement ne puisse être clairement établi: (C).

\*

Depuis 1956, le modèle canonique pour analyser la croissance est celui de R. Solow; il s'appuie sur une fonction Cobb-Douglas de la forme  $Y = f(K, L) = \alpha \times L^\alpha \times K^{1-\alpha}$  avec  $\alpha$  le progrès technique,  $L$  le facteur travail et  $K$  le facteur capital. Dans ce modèle, la vitesse de croissance est fonction du taux d'épargne, qui augmente le capital/travail et ainsi la productivité. Mais la croissance tend vers un état stationnaire, et donc le taux de croissance tend vers 0, qui ne peut être repoussé que

par le progrès technique <sup>et la démographie</sup> Le "résidu" qui est "tombe  
du ciel" selon les termes de Solow, expliquerait per-  
tant 7/8<sup>me</sup> de la croissance américaine entre 1930  
et 1956. Ici, le taux de croissance est avant  
tout une fonction croissante du taux d'épargne  
et du progrès technique.

C'est justement pour expliquer que le progrès  
technique ne tombe pas du ciel que P.N. Romer, R. Barro  
et R. Lucas ont développé un modèle de croissance  
endogène dans les années 1980. Ces derniers rétablis-  
sèrent le rôle de l'État dans la croissance en expli-  
quant qu'elle découle principalement de l'accumulation  
de capital humain (une année d'éducation supplémen-  
taire équivaut à un gain de 0,44 point de croissance poten-  
tielle selon R. Barro), de capital physique, de capital  
public et des investissements en R&D. C'est alors que  
la phrase de Romer prend son sens : des institutions  
publiques, avec le temps, accumulent ces différents ca-  
pitales et le taux de croissance peut augmenter,  
en même temps qu'elles favorisent le développement (in-  
frastructure, éducation ou de santé, entre autres).

Dans les pays développés, cette accumulation a  
commencé très tôt, c'est pourquoi l'étude de leurs  
taux de croissance doit se faire dans le "temps long"  
selon les termes de F. Braudel - le dernier explique  
dans La Dynamique du Capitalisme (1974), que ces

processus d'accumulation préalable au capitalisme ont commencé dans les grandes familles de négociants, qui commerçaient par la mer avec l'étranger, et ont fait la gloire de villes comme Venise, Gênes et Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle, puis Amsterdam et Londres au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Aussi, ce n'est qu'avec l'accession au pouvoir de Napoléon III, en 1848 en France, qu'une partie de la bourgeoisie d'affaires a pu engager ce processus d'accumulation, qui a permis d'accompagner la Seconde Révolution Industrielle. Des institutions stables permettent donc l'accumulation dans le temps et à la fin, la croissance.

Ainsi, comme le suggèrent les chiffres d'A. Nad. Hissou donnés en introduction, on fait généralement remonter l'histoire de la croissance au début de la 1<sup>ère</sup> Révolution Industrielle née en Angleterre au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des innovations comme la water frame d'Arkwright en 1768. Les "changements mentaux et sociaux" qui s'en sont suivis sont multiples : exode rural et question sociale pour n'en citer que deux, mais ce n'est qu'avec du temps (33% des actifs français sont encore agriculteurs en 1930, et ce n'est qu'en 1884 que les syndicats sont autorisés en France par la loi Waldeck-Rousseau) qu'ils ont permis une hausse conséquente des taux de croissance. Il s'agit donc pour l'économiste de considérer une évolution longue de plusieurs siècles.

Toutefois, il reste une incertitude dans cette perspective des "temps long" : le degré de développement a-t-il déterminé le taux de croissance ou l'inverse ? On peut d'abord considérer, comme Romer, que c'est le degré de développement qui détermine la croissance ; et en effet les travaux d'Esther Duflo et Banerjee dans Repenser la pauvreté (2010) laissent à penser que la croissance est faible tant que les infrastructures propres au développement ne sont pas développées : un traitement contre les vers intestinaux réduirait par exemple de 25% l'absentéisme scolaire au Kenya, ce qui serait favorable à l'accumulation de capital humain et donc à la croissance dans l'idée de la croissance endogène.

Mais un pays peut momentanément concilier un taux de croissance élevé et un niveau de développement relativement faible ; c'est notamment le cas de la Chine, qui affiche un taux de croissance environ égal à 8% depuis vingt ans, mais dont l'IDH stagne aux alentours de 0,65. C'est la croissance qui semble précéder le développement, et ce dernier ne deviendrait une variable du taux de croissance qu'ultérieurement.

L'application de P.N. Romer est donc viable si l'on se place dans une perspective de "temps long" et que l'on admet que le développement précède la croissance. Au cas où en est-il en dehors de ces hypothèses restrictives ?

\*

Le cas de NPIA met d'abord à mal l'importance de la variable "temps" dans la fonction qu'évoque Romeo! Tandis que l'atonie de la croissance dans les pays de l'OCDE depuis vingt ans tend à rendre le degré de développement absolue pour augmenter la croissance (B). C'est donc qu'il faut souligner l'importance des autres déterminants de la croissance et en rappeler les sources à l'époque contemporaine (C).

\*

Les pays d'Asie du Sud et de l'Est ont connu des taux de croissance mirabolant (parfois supérieurs à 10%) depuis les années 1980. Ceux-ci sont dus notamment à une industrialisation rapide et une insertion réussie dans le commerce international par des stratégies de remontée de filière. Ainsi, Samsung, entreprise phare du "dragon" asiatique coréen, était à l'origine une société de décorticage de riz, et produit aujourd'hui des smartphones performants. De même, Singapour, qui n'était qu'un humble port de pêche il y a un siècle et demi, fait aujourd'hui état de l'IDH le plus élevé (0,935) et des meilleurs systèmes scolaires et sanitaires du monde. Leur rattrapage s'est effectué à une vitesse considérable, et nous invite à reconsidérer la relation croissante proposée par Romeo.

De même, la Chine a effectué sa transition démographique en 40 ans, alors qu'elle en a pris 150 en France, et son absence d'État-Providence ne l'empêche pas d'afficher des taux de croissance bien plus élevés que la France ou le Royaume-Uni. Il semblerait donc que les variables choisies par P. B. Roman en 1986 ne soient plus adaptées.

La plupart des pays européens ainsi que les États-Unis sont en effet en proie, depuis une dizaine d'années, à une "croissance molle", (inférieure ou égale à 2%), bien qu'ils fassent partie des pays au degré de développement le plus haut (l'IDH de la France est de 0,88, celui des États-Unis de 0,83).

Ce phénomène est peut-être conjoncturel et ne doit donc pas être regardé dans le "temps long" - si l'on suit l'analyse qu'en fait Patrick Artus dans son article Les quatre moteurs de la croissance se sont arrêtés (2013). Cette stagnation s'expliquerait par : un relatif épuisement des gains de productivité liés aux NTIC, le prix bas des matières premières qui dépriment la demande de certains PED, la hausse du coût du travail en Chine et le ralentissement conjoncturel dans certains pays du Cône Sud. Ces facteurs ne sont toutefois pas de nature à remettre en cause l'analyse de Roman si les taux de croissance remontent dans les années à venir ?

Mais qu'en est-il si ce phénomène est de nature structurelle ? C'est le cas dans l'analyse de L. Summers et R. Gordon : les pays développés seraient condamnés à des taux de croissance faibles, malgré leur développement pour cause ; des "vents contraires" identifiés par le second, qui sont la hausse des inégalités, les contraintes environnementales et la faiblesse en gains de productivité de la 3<sup>e</sup> Révolution Industrielle, celle des NTIC qui a démarré dans les années 1990 - Le premier, quant à lui, mentionne un excès d'épargne mondiale, due aux inégalités croissantes, qui déplace le taux d'intérêt naturel à un niveau négatif difficilement tangible pour les politiques monétaires - Dans cette perspective, l'affirmation de Romer est définitivement fautive

Il faudrait alors considérer d'autres déterminants de la croissance pour expliquer les variations du taux de croissance dans les pays développés - Toutefois cette analyse peut avoir lieu dans le cadre posé par le modèle de croissance endogène de P.D. Romer lui-même - En effet, les études récentes s'intéressent à des déterminants structurels de la croissance tels que le droit en vigueur - R. La Porta a par exemple montré que le Common Law anglais était plus favorable à la croissance que le droit français par sa protection des droits de propriété et son recours fréquent à la jurisprudence - R. Barabou a ainsi montré l'existence

instance d'une courbe en cloche entre degré de religiosité (mesuré par la fréquence des événements religieux notamment) et innovation (mesurée par le nombre de brevets déposés).

Quelles sont finalement les variables susceptibles d'influencer la croissance dans les pays développés aujourd'hui? Un consensus, porté par l'OCDE et la Commission Européenne, s'est formé autour de l'importance de réformes structurelles, notamment sur le marché du travail et sa flexibilisation, du commerce international, qui a accusé une baisse à la sortie de la crise de 2008, et de la transition énergétique, potentiel vivier d'emploi.

En définitive, la prudence de P. N. Roman dans son affirmation ("il semble") est justifiée: si la corrélation entre degré de développement et taux de croissance est vérifiée, la causalité ne va pas de soi, et il est probable que cette fonction ne soit ni linéaire ni indéfiniment croissante, comme le suggère la crainte d'une stagnation séculaire. Toutefois, le modèle de croissance endogène du même P. N. Roman nous invite à rechercher les déterminants de la croissance d'aujourd'hui, ce qui est crucial pour assurer la soutenabilité de nos modèles sociaux. Il serait donc abusif de classer cette loi générale que souligne Roman au rang de celles qui

ont cessé d'être vraies au moment où elles ont été énoncées, avec celle de Balthus, par exemple -

Finalement, cette citation engage aussi le rôle de l'économiste dans la cité : doit-il se placer du côté du temps long pour identifier des lois générales, ou bien répondre aux problématiques parfois contradictoires de son temps ? N'est-ce pas une fausse alternative ?

♦